

# MIEUX CONSOMMER

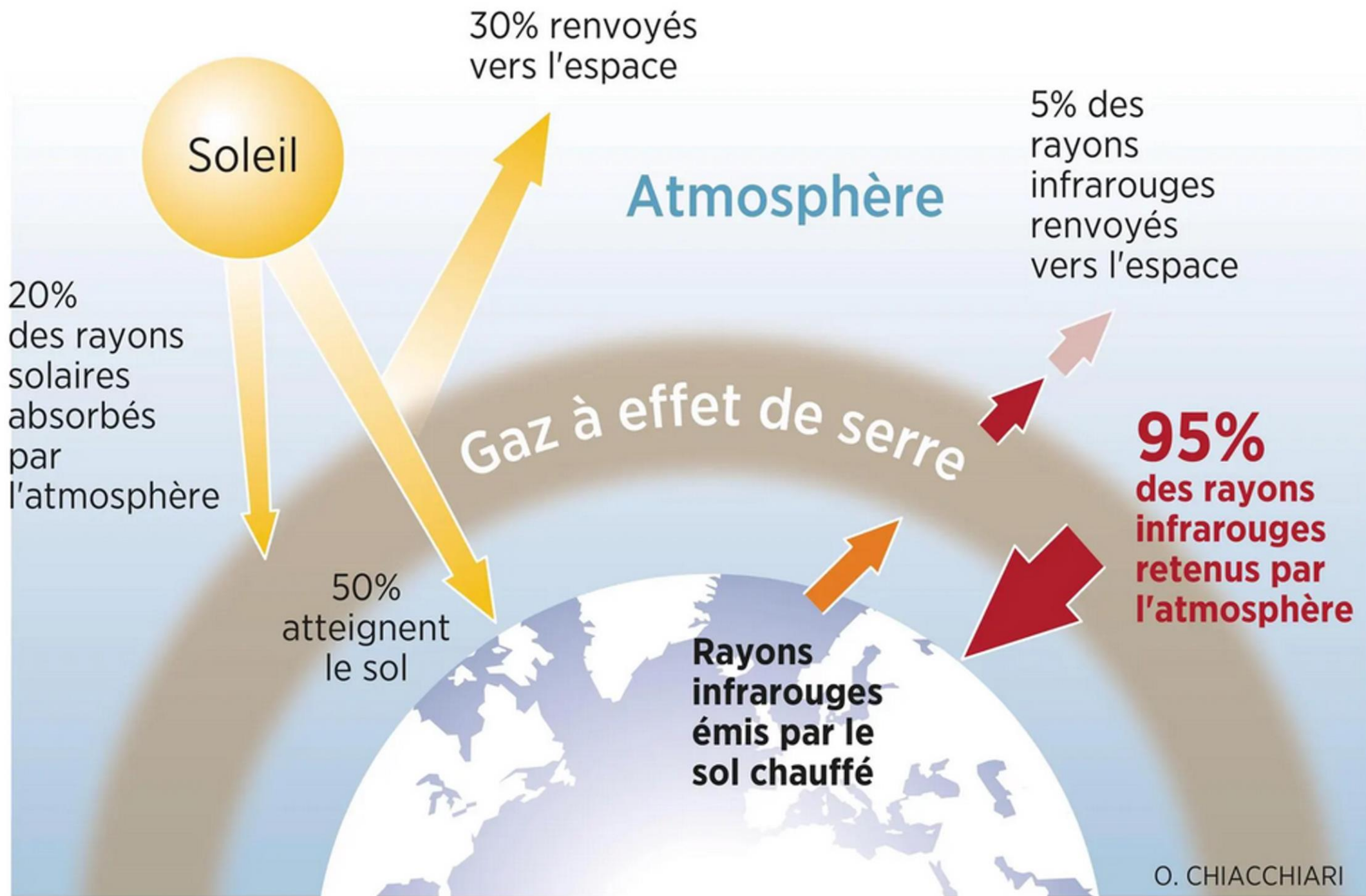


# Sommaire du webinaire

- Pourquoi ? Le sens de la démarche de la planification écologique
- Mieux consommer : les enjeux nationaux
- Mieux consommer : les enjeux en Bourgogne-Franche-Comté
- Témoignages et échanges via le chat en ligne

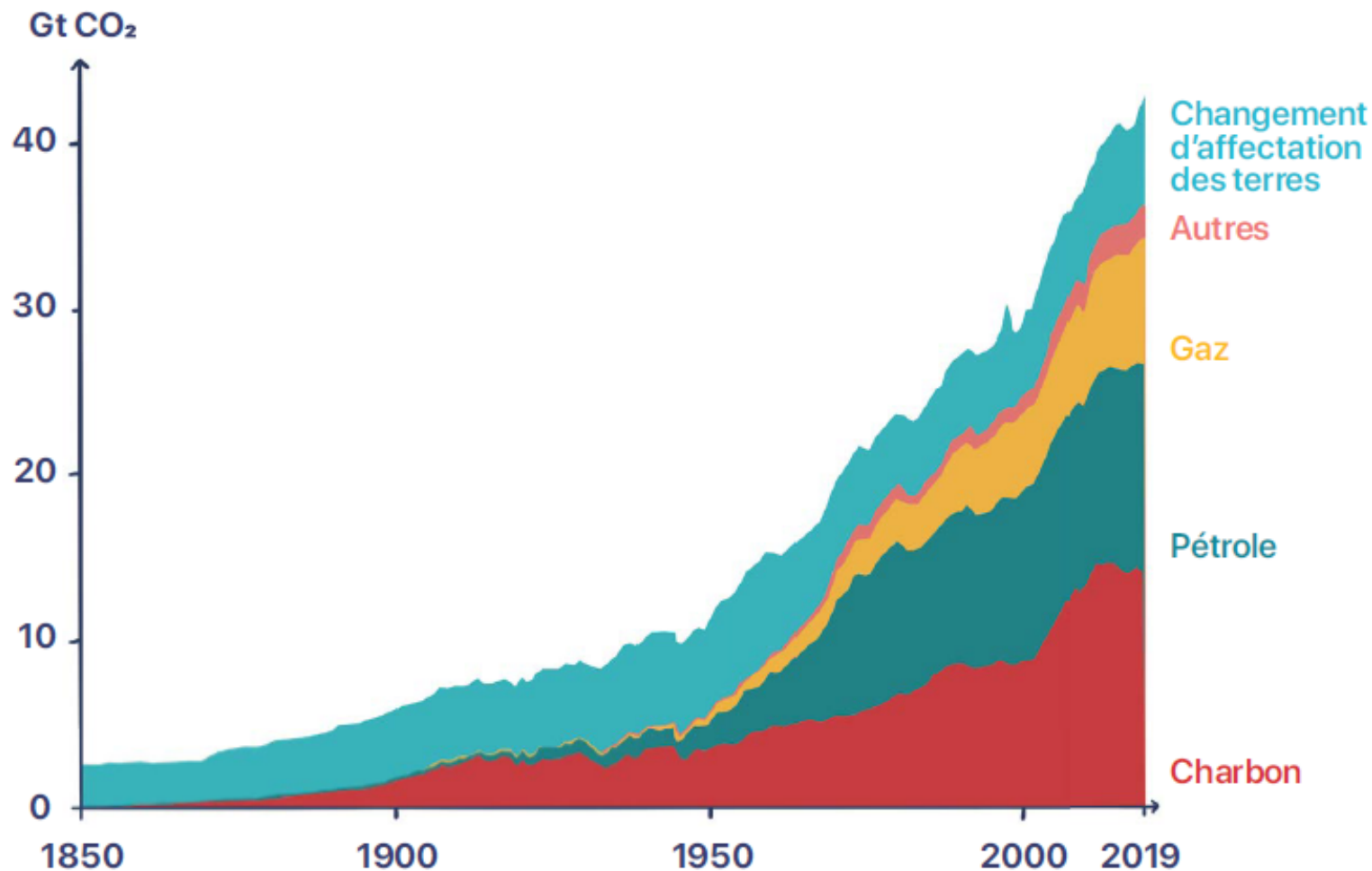
**Pourquoi ?**

**Le sens de la  
démarche de  
planification  
écologique**



# SOURCES D'ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> MONDIALES

Émissions mondiales annuelles



Source : © Global Carbon Project • Data : CDIAC/GCP/UNFCCC/BP/USGS, 2020

INVENTONS  
NOS VIES  
BAS CARBONE

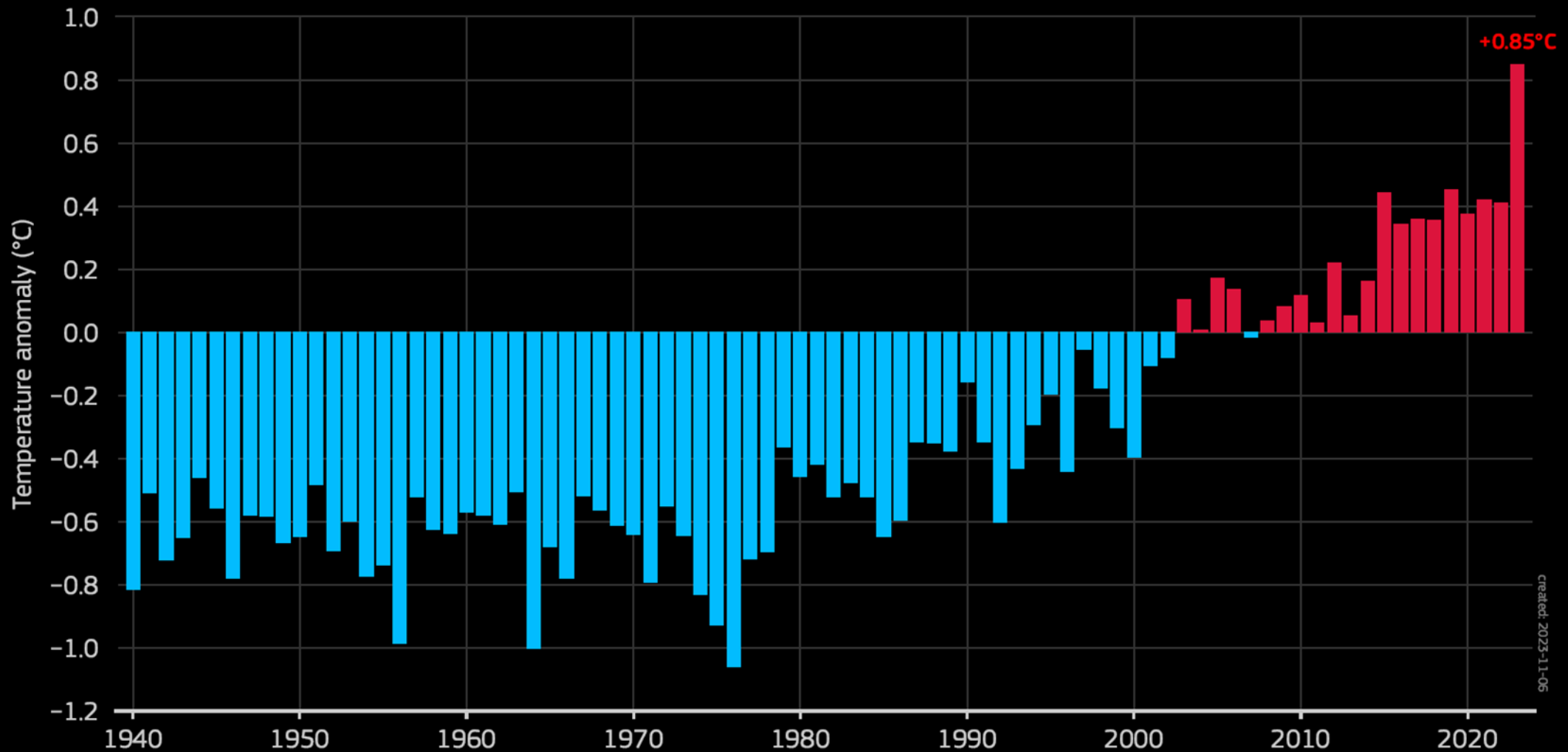
# GLOBAL SURFACE AIR TEMPERATURE ANOMALIES • OCTOBER

Data: ERA5 • Reference period: 1991-2020 • Credit: C3S/ECMWF



Climate  
Change Service

[climate.copernicus.eu](https://climate.copernicus.eu)



created: 2023-11-05



PROGRAMME OF  
THE EUROPEAN UNION



IMPLEMENTED BY





**+5°C**  
En 10 000 ans



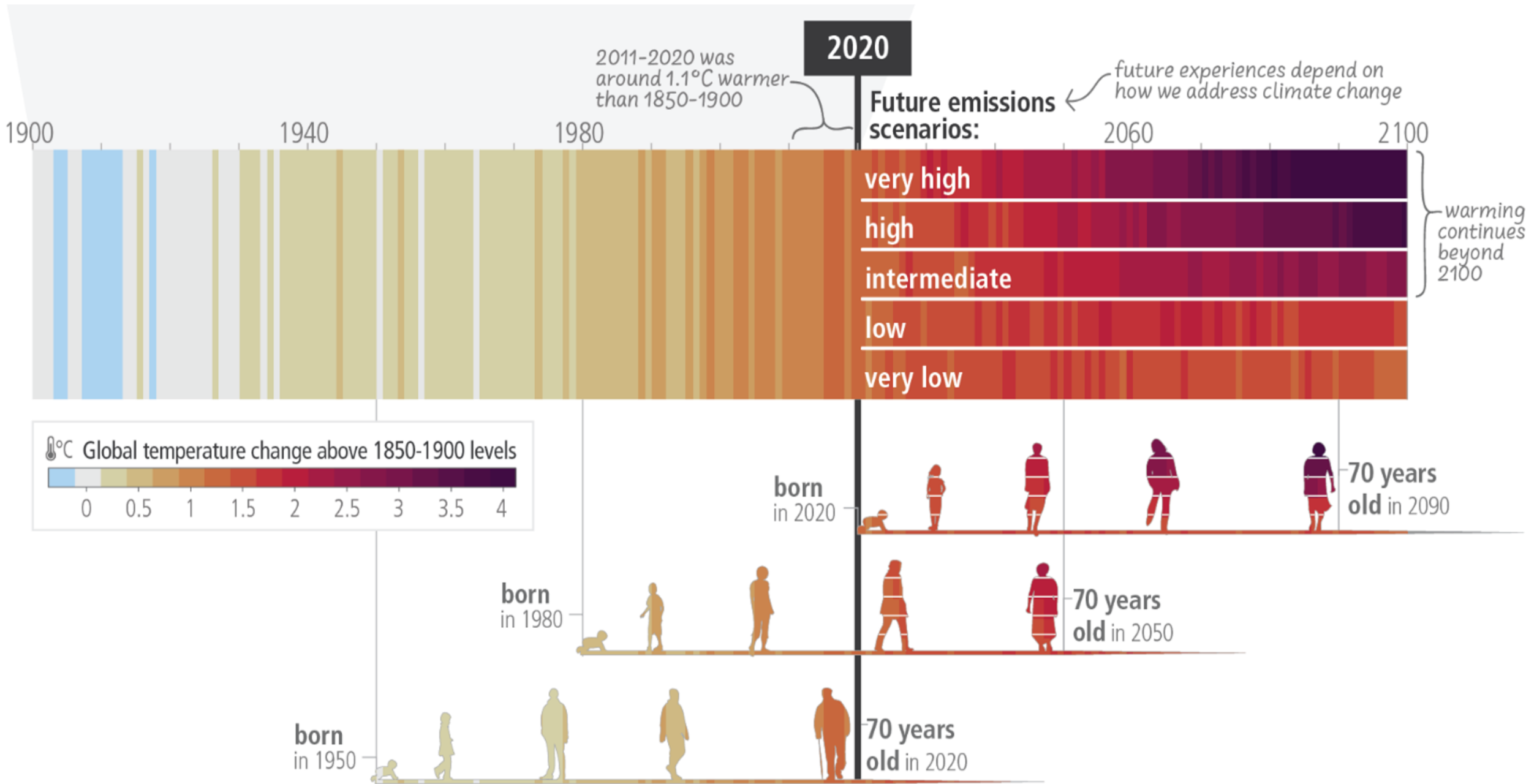
**+2 à +4°C**  
En 250 ans

?

**-20 000 ans**  
Dernière période glaciaire

**-10 000 ans à Aujourd'hui**  
Période interglaciaire

**2050**  
**2100**



2020

2011-2020 was around 1.1°C warmer than 1850-1900

future experiences depend on how we address climate change

Future emissions scenarios:

very high

high

intermediate

low

very low

warming continues beyond 2100

1900

1940

1980

2060

2100

°C Global temperature change above 1850-1900 levels

0 0.5 1 1.5 2 2.5 3 3.5 4

born in 2020

70 years old in 2090

born in 1980

70 years old in 2050

born in 1950

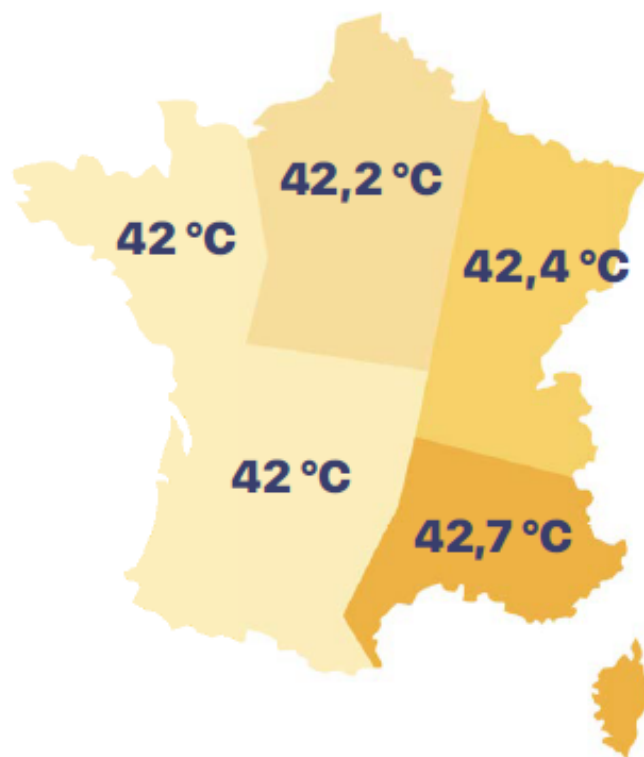
70 years old in 2020



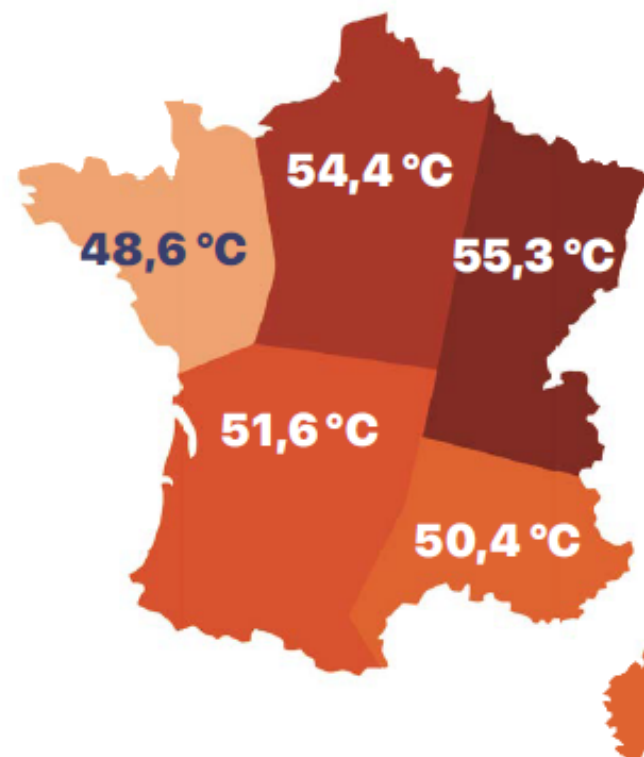
# SOMMES-NOUS DIRECTEMENT CONCERNÉS ?

**+4°C en 2100, cela signifie :**

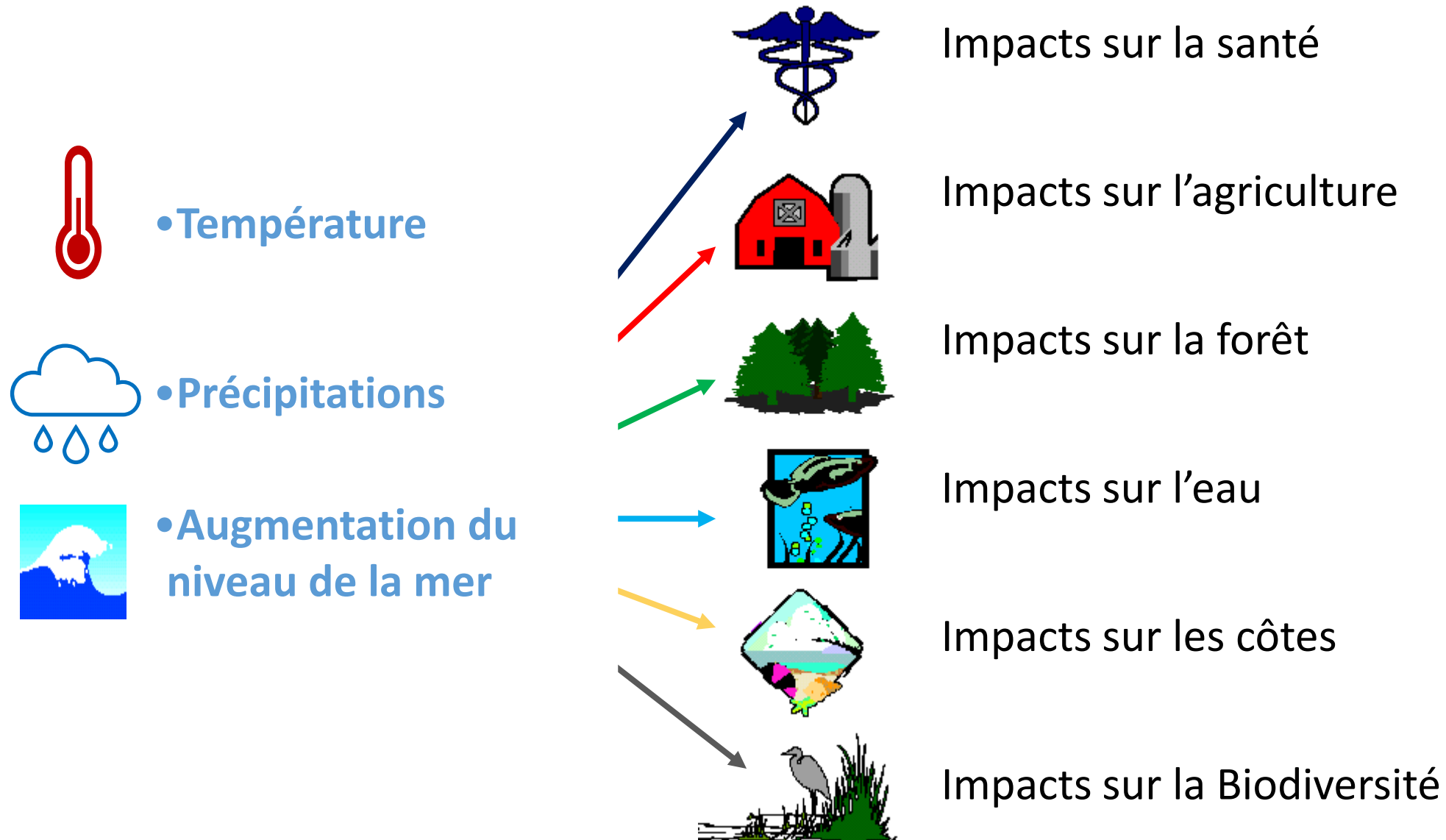
**Les records observés  
entre 1950 et 2005**



**Les records possibles  
autour de 2100**



# Principaux Impacts du changement climatique



En France

Population bas  
CSP  
50%



10% Population CSP+



**14** kg de  
CO<sub>2</sub>/jour/pers

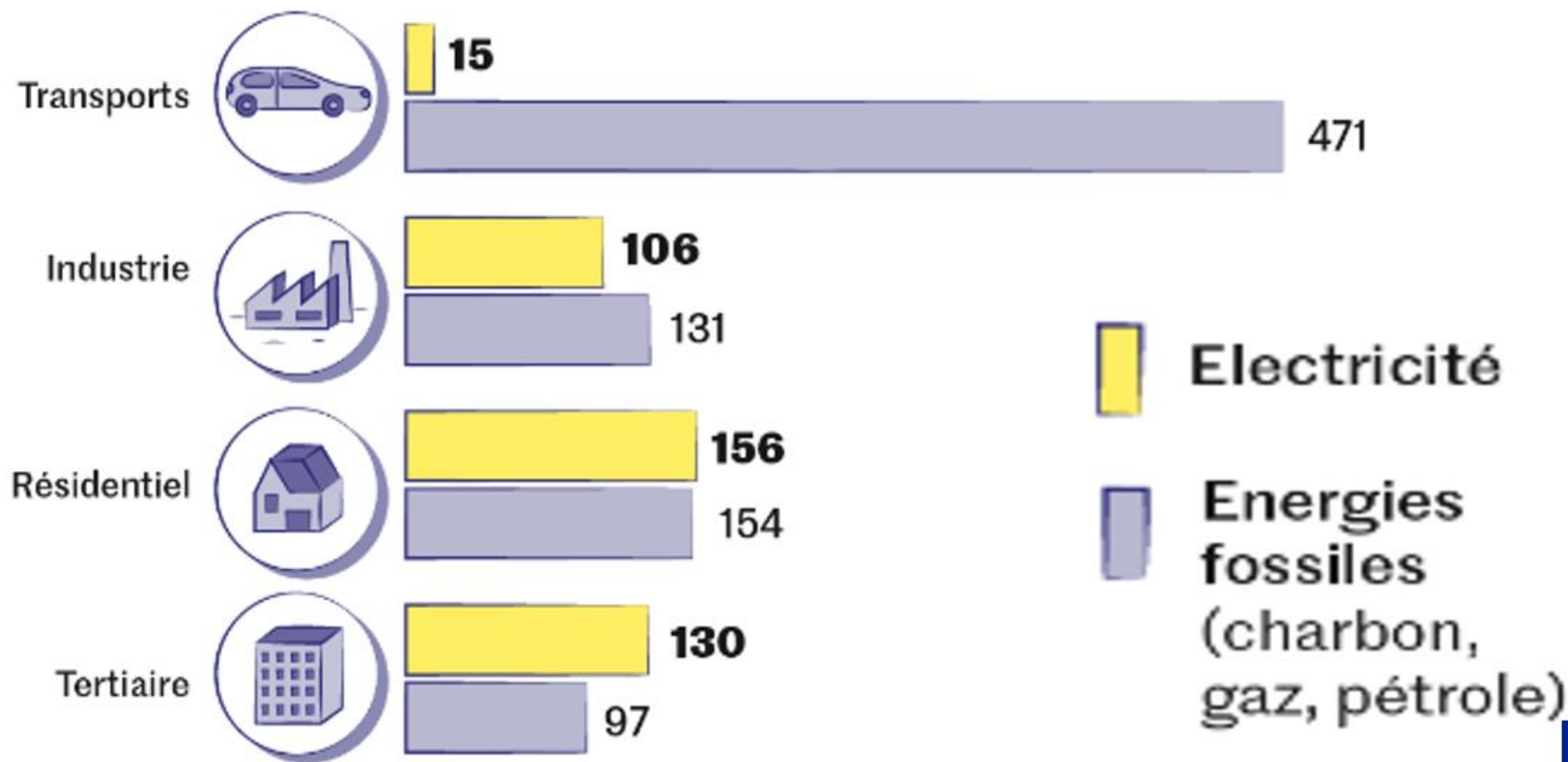
Gaz à effet  
de serre

**30** kg de  
CO<sub>2</sub>/jour/pers

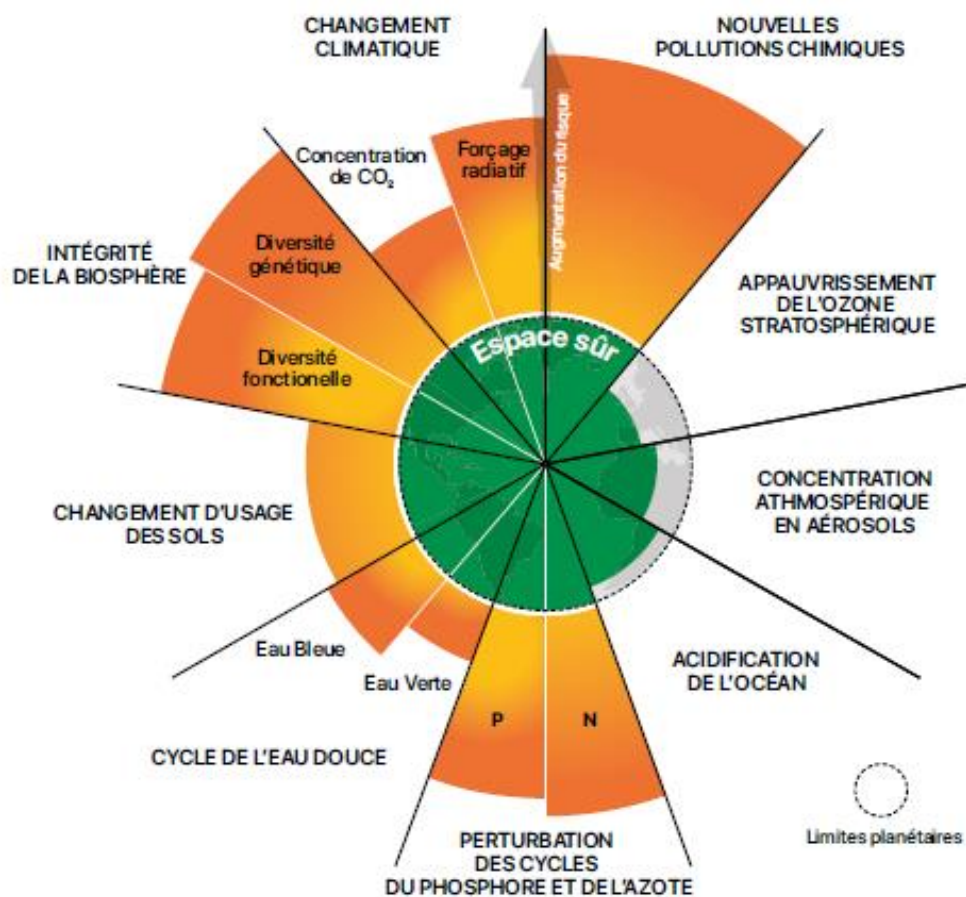


**70** kg de CO<sub>2</sub>/jour/pers

# Consommation d'électricité et d'énergies fossiles par secteur en France en 2022



# LE CHANGEMENT CLIMATIQUE N'EST QU'UNE DES LIMITES PLANÉTAIRES



**La  
biodiversité  
est  
essentielle à  
l'existence  
humaine  
(santé,  
fertilité des  
sols,-  
pollinisation**

...

## Biodiversité, un déclin irrémédiable?

Elle repose sur trois niveaux interdépendants



Près de **2 millions**

d'espèces découvertes, c'est-à-dire décrites scientifiquement

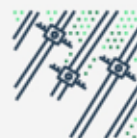
**Un taux d'extinction qui s'accélère en 2019** : selon un rapport, **un million** d'espèces animales et végétales pourraient disparaître dans les prochaines décennies



### Les causes



**Dégradation  
des terres et  
artificialisation  
des sols**



**Pratiques  
agricoles  
intensives et  
déforestation**



**Changement  
climatique**



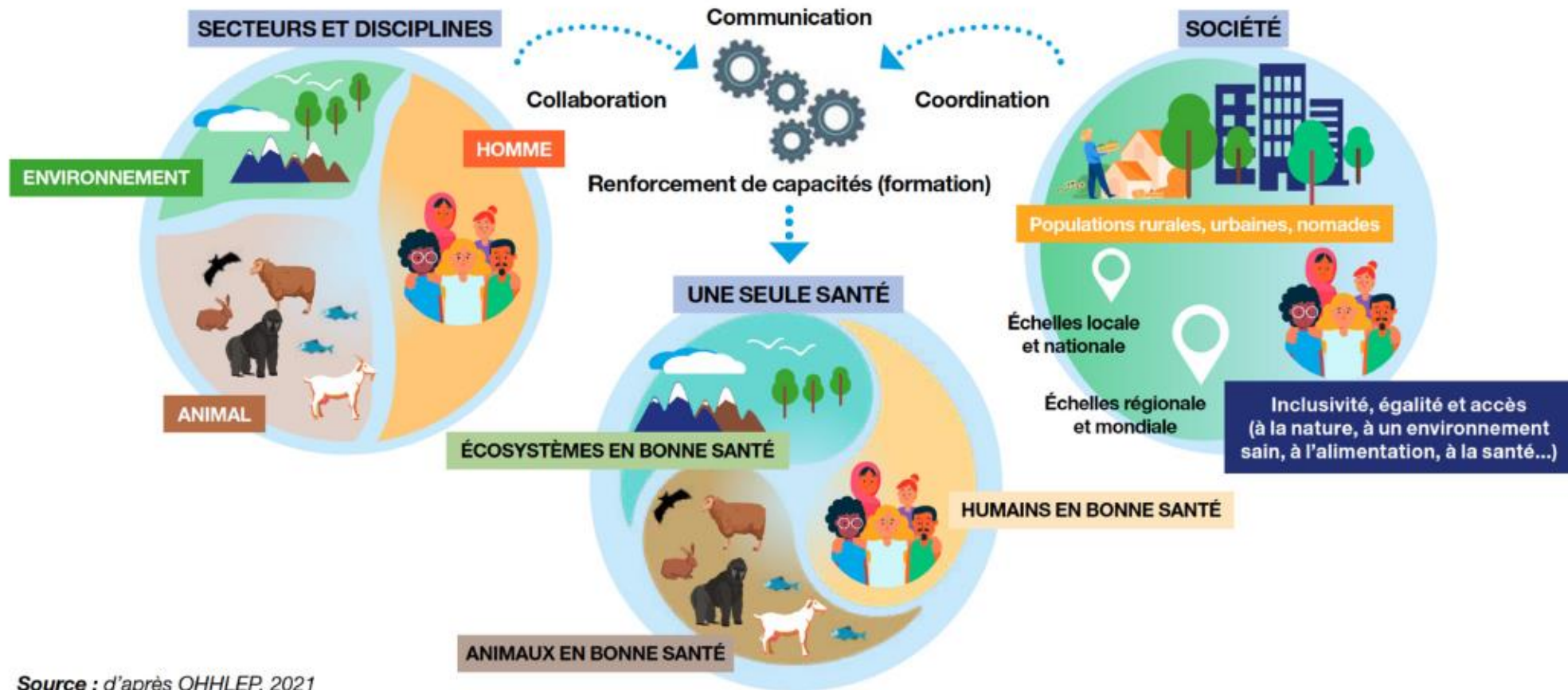
**Pollution**



**Espèces  
exotiques  
envahissantes**

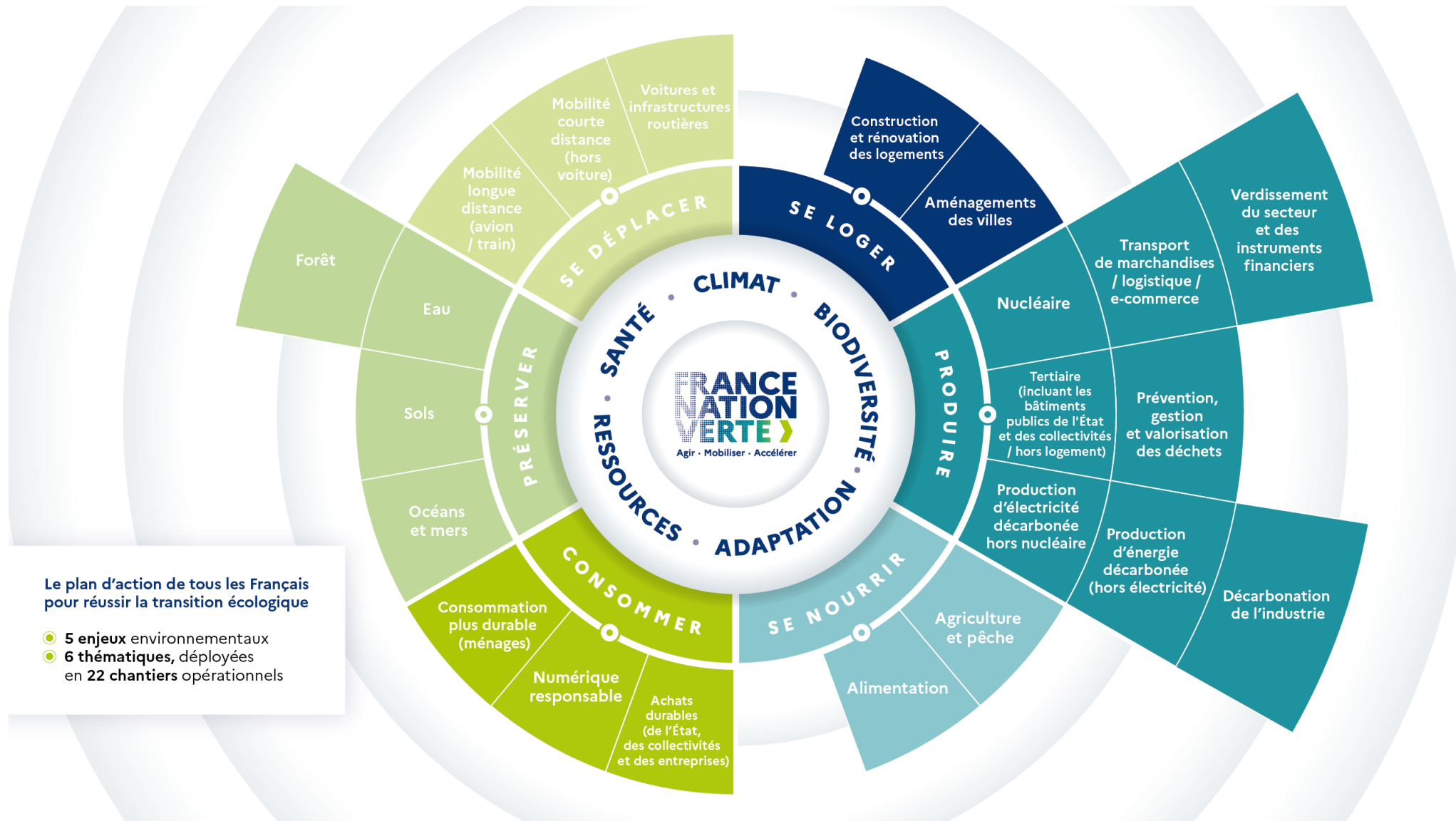
**20% des espèces  
pourraient  
disparaître dans les  
prochaines  
décennies**

# "UNE SEULE SANTÉ" ("ONE HEALTH")



Source : d'après OHHLEP, 2021

# Un plan pour agir plus vite, de manière cohérente, et juste





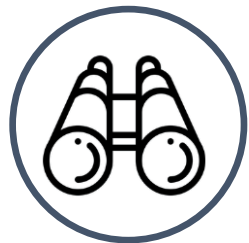
**Mieux  
consommer**

**Les enjeux  
nationaux**

Introduction aux panoramas des leviers du

Secrétariat Général à la Planification Ecologique

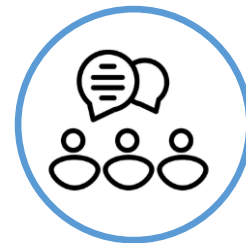
# Les 4 piliers de la COP



Une vision tangible des **leviers et de la marche à franchir** à la maille régionale



Le constat des priorités pour l'action territoriale reposant sur un **diagnostic issu de tous les échelons des collectivités**



A l'initiative des acteurs régionaux, des **débats et travaux mobilisant l'ensemble des parties prenantes** (entreprises, citoyens, acteurs publics...)

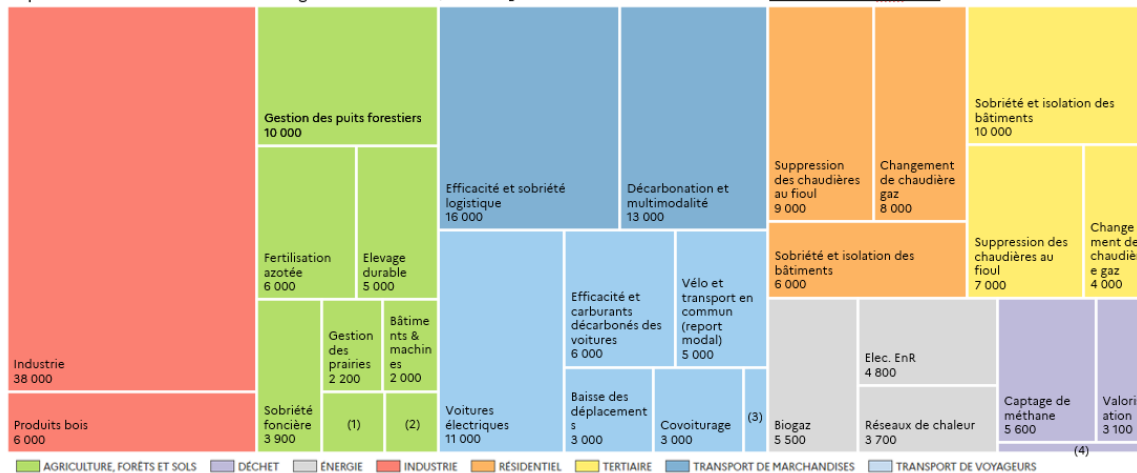


Une focalisation sur les **actions concrètes à mener** et l'amplification de la feuille de route pour 2030

# Vision tangible des leviers | des objectifs territoriaux indicatifs, cohérents avec les cibles nationales, comme base de discussion

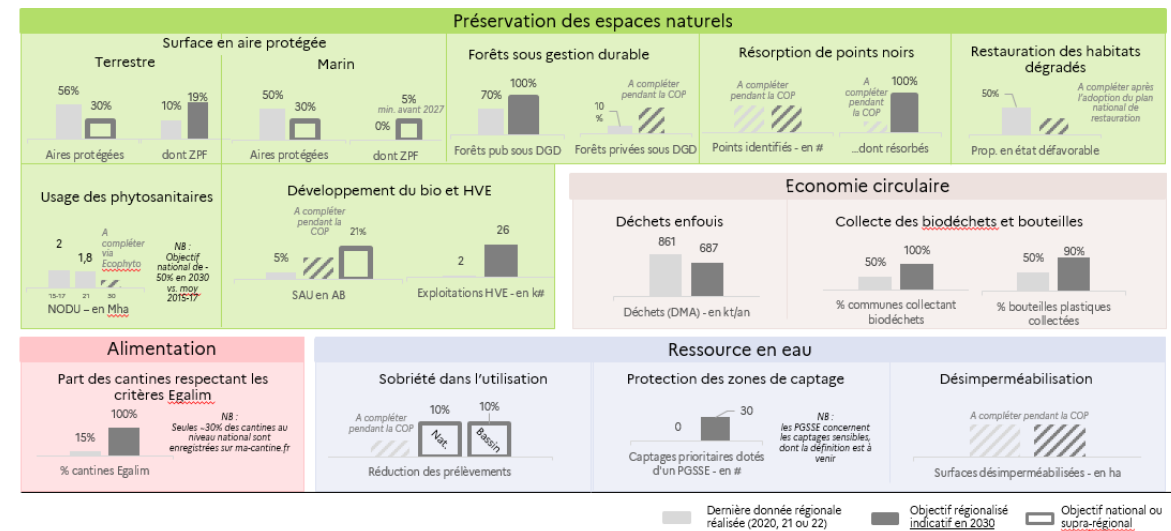
## Panorama des leviers de décarbonation

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO<sub>2</sub>e économisés entre 2019 et 2030 - SNBC Version Run 1 bis



(1) Gestion des haies : 1500 ktCO<sub>2</sub>e. (2) Pratiques stockantes : 1300 ktCO<sub>2</sub>e. (3) Bus et cars décarbonés : 800 ktCO<sub>2</sub>e. (4) Prévention des déchets : 600 ktCO<sub>2</sub>e.

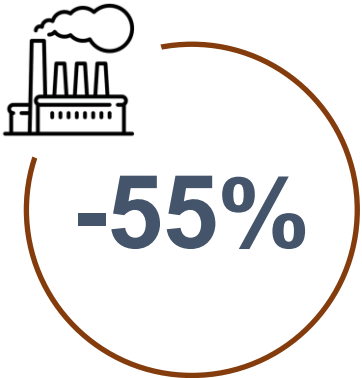
## Panorama des leviers de biodiversité et gestion des ressources



=> Accès au simulateur en ligne

# La France s'est dotée d'objectifs ambitieux en matière de décarbonation et de préservation de la biodiversité

## Stratégie Nationale Bas Carbone



**De gaz à effet de serre** en 2030 par rapport à 1990 en émissions nettes<sup>1</sup>

*Faire davantage en 7 ans ce que nous avons fait ces 33 dernières années*

## Stratégie Nationale Biodiversité



**Réduire les pressions** qui s'exercent sur la biodiversité

*Déployer des aires protégées, lutter contre l'artificialisation, accélérer la transition agroécologique, lutter contre les pollutions...*



**Restaurer la biodiversité** dégradée partout où c'est possible

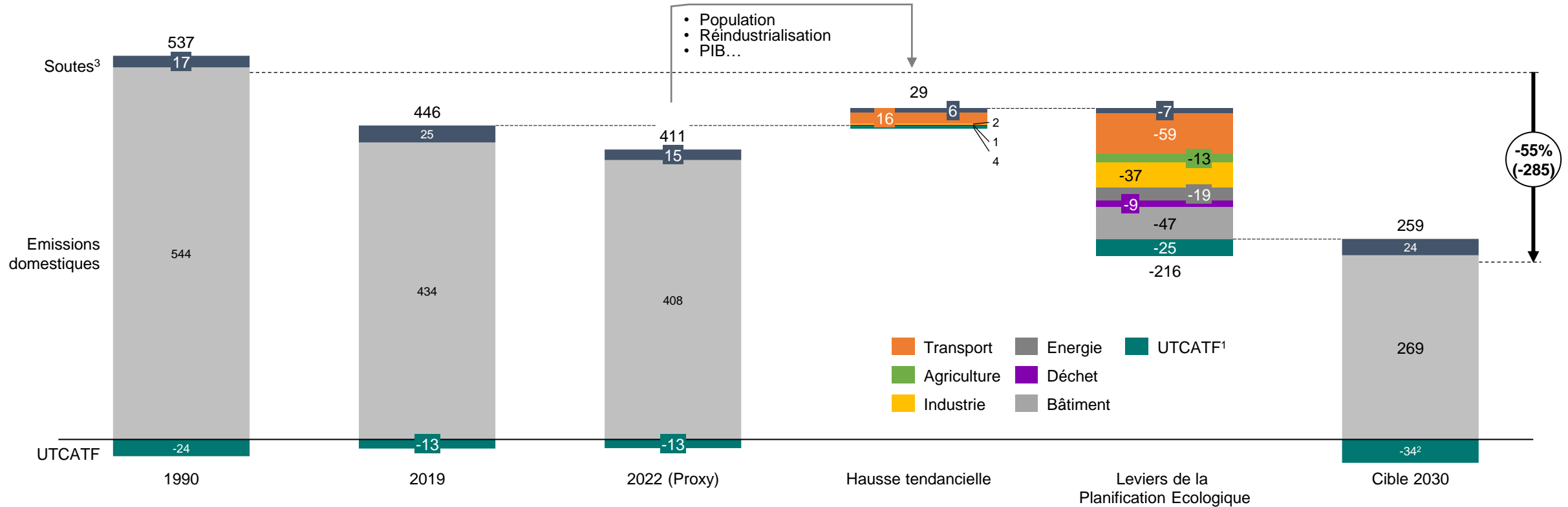
*Restaurer les écosystèmes et les continuités écologiques, renforcer la résilience du système forestier, protéger les espèces menacées...*



**Mobiliser** tous les acteurs

# Un objectif de réduction de gaz à effet de serre depuis 1990 de -55% sur le périmètre national (hors soutes)

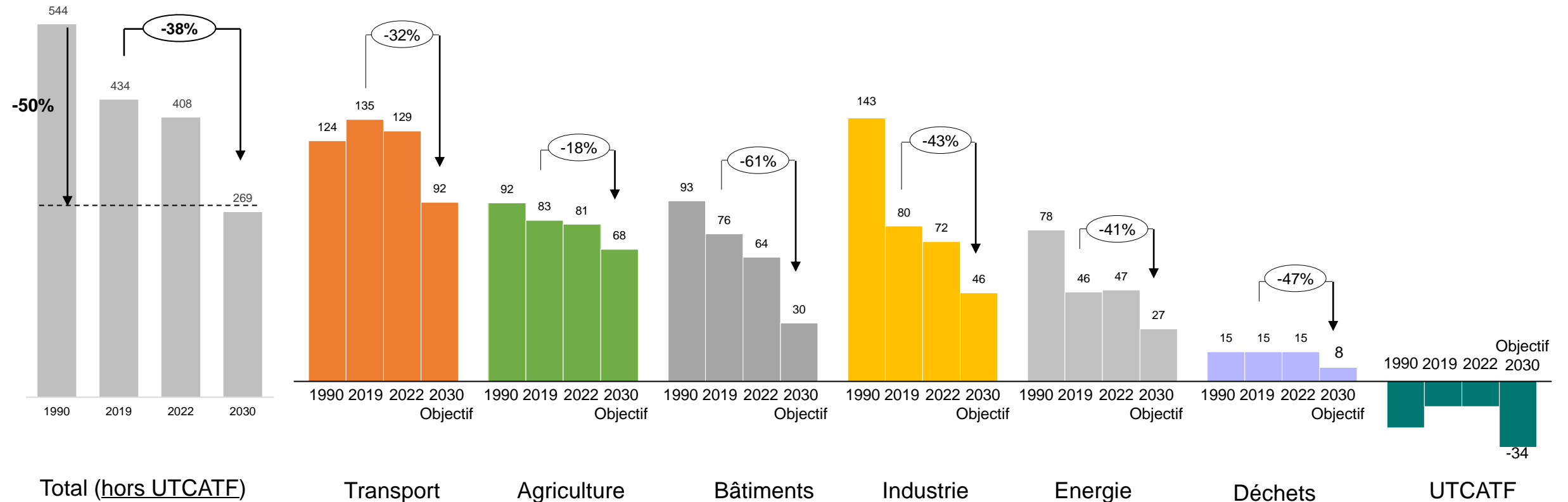
Emissions de GES historiques et projetées sur le périmètre de l'inventaire national (émissions domestiques et UTCATF<sup>1</sup>, périmètre Kyoto) et des soutes aériennes et maritimes internationales (MtCO<sub>2</sub>e/an)



1. UTCATF : Utilisation des Terres, Changement d'Affectation des Terres et Foresterie – puits de carbone ; 2. Chiffre très préliminaire, en cours de révision ; 3. Emissions liées au transport maritime et aérien international - Sources : CITEPA, modélisation SGPE

# L'ensemble des secteurs est mis à contribution, dans des proportions différentes en fonction des leviers disponibles

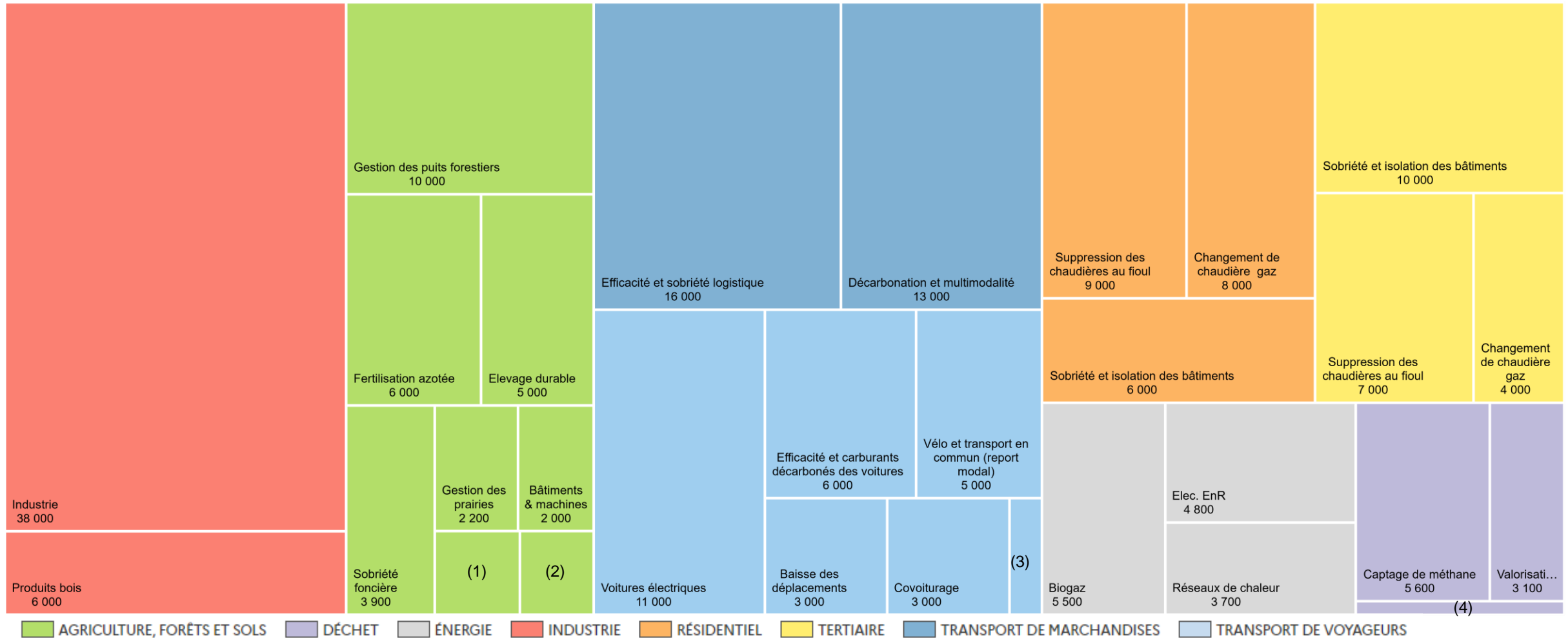
Emissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES (en MtCO<sub>2</sub>e) - SNBC Version Run 1 bis



1. UTCATF : Utilisation des Terres, Changement d'Affectation des Terres et Foresterie – puits de carbone - Sources : CITEPA ; Note : Transports hors soutes internationales (25MtCO<sub>2</sub> en 2019)

# Panorama des leviers de décarbonation adapté à la territorialisation

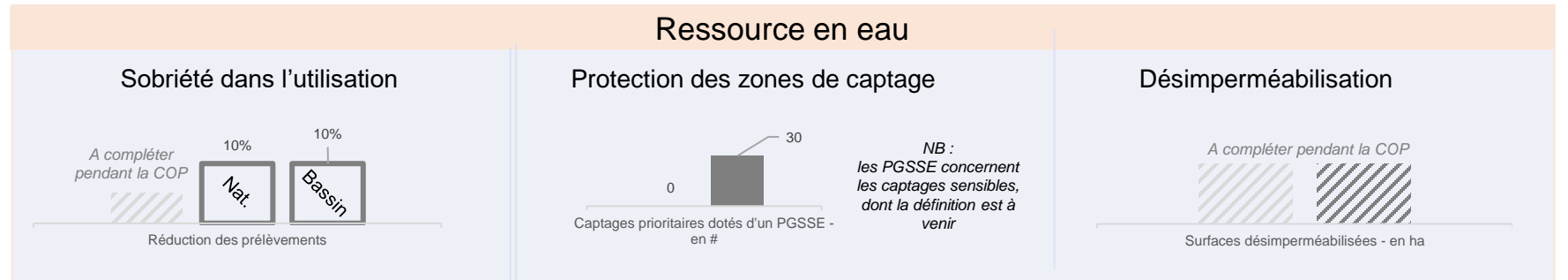
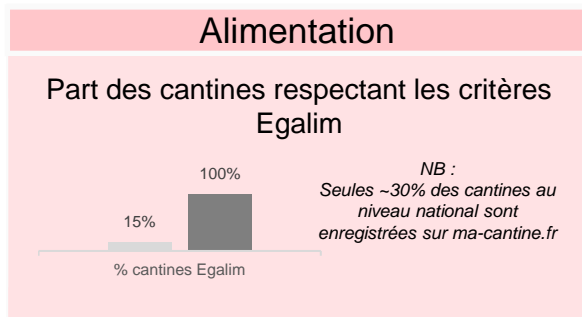
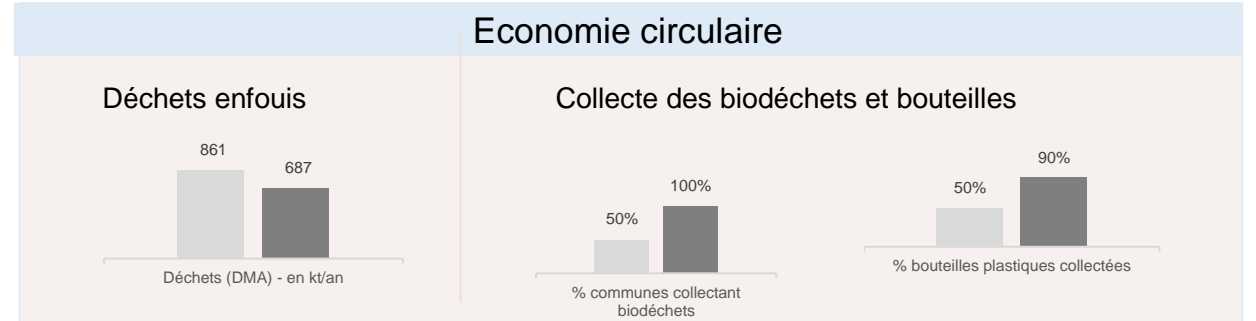
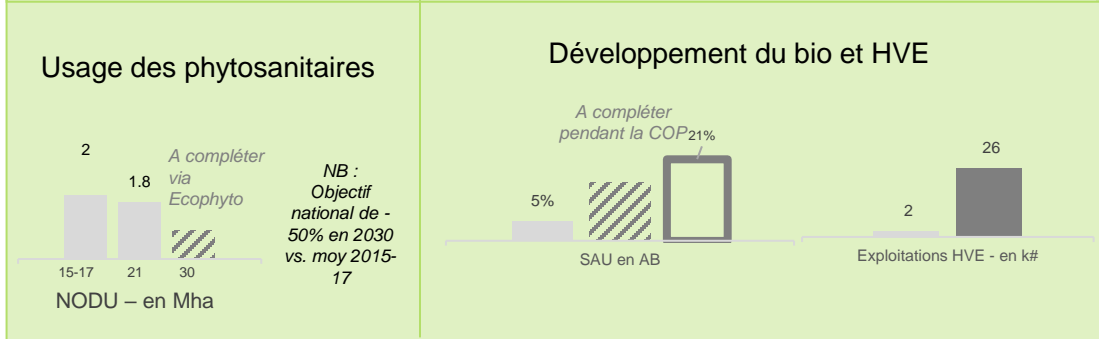
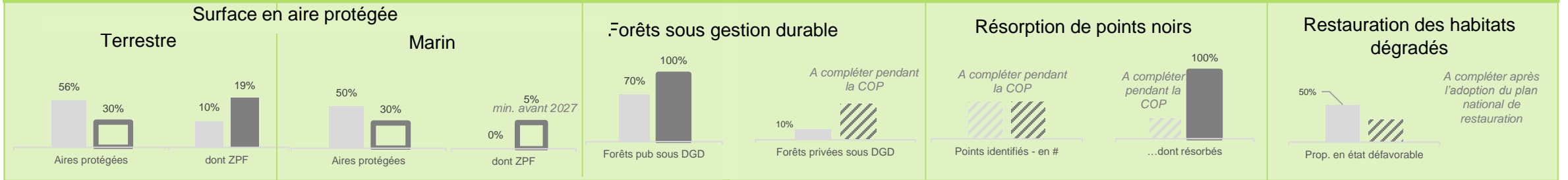
Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO<sub>2</sub>e économisés entre 2019 et 2030 - SNBC Version Run 1 bis



(1) Gestion des haies : 1500 ktCO<sub>2</sub>e. (2) Pratiques stockantes : 1300 ktCO<sub>2</sub>e. (3) Bus et cars décarbonés : 800 ktCO<sub>2</sub>e. (4) Prévention des déchets: 600 ktCO<sub>2</sub>e.

# Panorama des leviers de la biodiversité et la gestion des ressources – ex. pour *une région test*

## Préservation des espaces naturels





# Mieux consommer : les déchets représentent 6 leviers des panoramas des COPs

## Transport de voyageurs

1. Véhicules électriques
2. Bus et cars décarbonés
3. Réduction du besoin de déplacements
4. Covoiturage
5. Report modal
6. Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés

## Transport de marchandises

7. Fret décarboné et multimodalité
8. Efficacité et sobriété logistique

## Bâtiments

- Résidentiel*
9. Sobriété et isolation
  10. Suppression des chaudières au fioul
  11. Changement de chaudière gaz
- Tertiaire*
12. Sobriété et isolation
  13. Suppression des chaudières au fioul
  14. Changement de chaudière gaz

## Energie

15. Electricité renouvelable
16. Biogaz
17. Réseaux de chaleur décarbonés

## Industrie

18. Grands sites industriels
19. Industrie diffuse
20. Produits bois

## Agriculture et sols

21. Changements de pratiques de fertilisation azotée
22. Elevage durable
23. Bâtiments & Machines agricoles
24. Gestion des haies
25. Gestion des prairies
26. Pratiques stockantes
27. Réduction de l'usage des produits phytosanitaires
28. Agriculture biologique et de HVE

## Espaces naturels

29. Sobriété foncière
30. Gestion des puits forestiers
31. Forêts sous gestion durable
32. Points noirs prioritaires de continuité écologique
33. Surface en aire protégée
34. Restauration des habitats naturels

## Alimentation

35. Loi Egalim / Climat et Résilience

## Eau

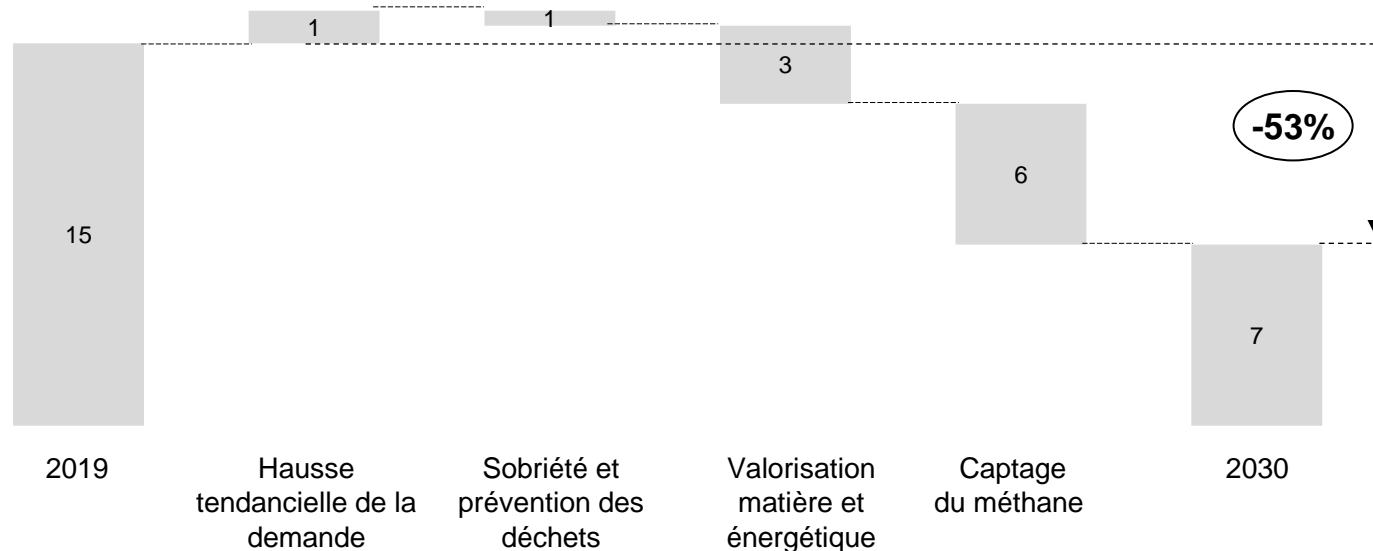
36. Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau
37. Protection des zones de captage d'eau
38. Désimperméabilisation des sols

## Déchets

39. Captage de méthane dans les ISDND
40. Valorisation matière des déchets
41. Prévention des déchets
42. Mise en décharge
43. Taux de collecte

# Les leviers déchets concernent les émissions directes associés à la prévention et gestion des déchets

Emissions annuelles nationales de GES – secteur déchets (en MtCO<sub>2</sub>e)



Emission directe : émissions de gaz à effet de serre directement (scope 1) liées aux activités relatives au stockage et au traitement des déchets solides, au traitement et au rejet des eaux usées domestiques et industrielles mais aussi à l'incinération de déchets

Ne sont donc pas considérées les émissions indirectes issues de/du :

- La production d'énergie : la consommation d'électricité et l'incinération avec récupération d'énergie - Ces émissions sont comptabilisées dans le thème énergie
- Transport des déchets – Ces émissions sont comptabilisées dans la partie transport
- L'épandage de boues d'épuration – Ces émissions sont comptabilisées dans le thème agriculture

*NB : les émissions évitées grâce à la valorisation matières/énergétique ne sont donc pas comptabilisées ici (+10Mt CO<sub>2</sub>e évitées d'ici 2030)*

[Pour plus d'informations sur l'économie circulaire et la planification écologique](#)

# Levier : Prévention des déchets et mise en décharge

## Enjeux, cible nationale et approche de territorialisation

### Description du levier

Définition : le levier porte sur

- la réduction de la quantité de déchets générés [*panorama décarbonation*]
- la réduction de déchets<sup>1</sup> admis en installation de stockage / décharge [*panorama biodiv./ressources*]

Enjeu (2019) : environ 310Mt de déchets produits par an en France, soit ~5,1t/habitant, dont :

- BTP : 213Mt liés au BTP
- Déchets économiques (DAE) : 63Mt (18Mt pour le tertiaire, 19Mt pour l'industrie, 26Mt pour l'assainissement de l'eau et le traitement/la dépollution des déchets)
- Déchets ménagers (DMA) : 34Mt

30% des déchets<sup>1</sup> sont stockés ou non valorisés

### Cible nationale et implications

Constat :

- DAE : baisse de -1% /an
- DMA : hausse de 1%/an vs. vs. cible de -10% entre 2010 et 2020 (loi LTECV)

Cible 2030 :

- DAE : **-5%** des DAE produits par unité de production (/2010)
- DMA : **-15%** (/2010)
- Stockage : **-50%** (/2010)<sup>2</sup>

Solutions :

- Sobriété
- Allongement de la durée de vie des produits
- Recyclage
- Autre valorisation (ex. énergétique)

### Clé de répartition territorialisation

*Prévention des déchets  
(régional et départemental)*

Clé de répartition : Quantité de déchets ménagers et assimilés (DMA) produite<sup>3</sup>

Source : ADEME - [Lien](#)

*Mise en décharge  
(régional)*

Clé de répartition : application indicative de la cible de 50% par région sur la base des tonnages en DMA<sup>3</sup> orientés en stockage par département en 2010

Source : ADEME

# Levier : Prévention des déchets et mise en décharge

## Rôle des acteurs et principales mesures existantes

### • Rôle des collectivités :

- Intégration dans la commande publique de critères de prévention des déchets (économie de la fonctionnalité, produits reconditionnés...)
- Mesures de communication et de sensibilisation à la réduction des déchets (c/ les imprimés publicitaires, c/ le gaspillage alimentaire, la réparation, le réemploi...)
- Amélioration de la collecte et du tri : tri à la source et collecte sélective, distribution de composteurs et lombricomposteurs, adaptation des centres de tri
- Mise en place de zones de réemploi dans les déchetteries, de ressourceries
- Renforcement de la coopération et des interactions entre les acteurs économiques d'un même territoire ( économie de la fonctionnalité, EIT...)

### • Rôle des filières / entreprises:

- Evolution de leur offre : écoconception, économie de la fonctionnalité, réparation, réemploi ...
- Rôle de la publicité pour promouvoir la sobriété et le réemploi
- Lutte contre le gaspillage alimentaire et interdiction de destruction des invendus
- Mise en place des signalétiques de tri
- Diminution des emballages / réduction du suremballage
- Mise en place effective du tri 5 et 7 flux

### • Rôle de l'Etat:

- Mesures de communication et de sensibilisation à la réduction des déchets (c/ imprimés publicitaires, c/ le gaspillage alimentaire, la réparation, le réemploi...)
- Intégration dans la commande publique de critères de prévention des déchets (économie de la fonctionnalité, produits reconditionnés...)
- Cartographie des flux des déchets d'activité économique
- Soutien à la structuration d'une filière de réparation/reconditionnement

### • Rôle des citoyens :

- Comportement : ne pas surconsommer, allonger la durée de vie des produits, privilégier la réparation et l'achat de produits réemployés et reconditionnés, éviter le suremballage
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Choix du vrac

# Leviers : Taux de collecte/tri et valorisation

## Enjeux, cible nationale et approche de territorialisation

### Description du levier

Définition : le levier porte sur :

- l'augmentation de la valorisation matière/énergétique des déchets<sup>1</sup> [*panorama décarbonation*]
- l'amélioration de la collecte et du recyclage des bouteilles en plastique et du tri des biodéchets [*panorama biodiv./ressources*]

Enjeu (2018) : traitement des déchets<sup>1</sup> :

- Recyclage : 47%
- Valorisation matière (compostage, méthanisation) : 13%
- Valorisation énergétique (incinération avec récupération d'énergie) : 14%
- Incinération sans récupération d'énergie : 7%
- Stockage en décharge : 20%

### Cible nationale et implications

Constat : la France est en retard par rapport à ses engagements – exemples :

- 1,5Md€/ an de malus européen à cause de taux de collecte et recyclage insuffisant des emballages en plastique
- 53% des EPCI proposant le tri à la source de biodéchets vs. cible de 100% (loi AGEC)

Cible 2030 :

- Valorisation matière/énergétique : +4Mt de matières premières recyclées pour l'industrie, +1Mt de compostage, +4Mt de combustibles solides de récupération, +2Mt de méthanisation
- Bouteilles en plastique : **90%** de collecte et recyclage en 2029
- Biodéchets : généralisation du tri à la source dans tous les territoires

### Clé de répartition territorialisation

*Valorisation des déchets (régional et départemental)*

Clé de répartition : Quantité de déchets ménagers et assimilés (DMA) non valorisée<sup>2</sup>

Source : ADEME - [Lien](#)

*Collecte des bouteilles plastiques (régional)*

Clé de répartition : Cibles 2026 définies via les PPG, prolongées en 2030 en appliquant la cible homogène de 90%, sauf si l'objectif 2026 était déjà supérieur

*Collecte des biodéchets*  
N/A - cible de 100%

# Levier : Taux de collecte/ tri et valorisation matière Rôle des acteurs et principales mesures existantes

## • Rôle des collectivités :

- Lutte contre les dépôts sauvages : collecte et contrôles
- Amélioration de la collecte et du tri : tri à la source et collecte sélective, distribution de composteurs et lombricomposteurs, adaptation des centres de tri, révision si nécessaire des règles de collecte
- Collecte pour méthanisation ou fertilisation des déchets organiques
- Mise en place d'une tarification incitative pour inciter au tri
- Intégration dans la commande publique d'acquisition de produits valorisables et intégrant des matières recyclées

## • Rôle de l'Etat:

- Mobilisation ambitieuse et contrôle des filières REP
- Déploiement de dispositifs de soutien incitatif pour des projets de valorisation matières/énergétique (recyclage, CSR...)
- Mobilisation du fonds économie circulaire de l'ADEME pour soutenir la méthanisation hors secteur agricole
- Soutien au raccordement de réseaux de chaleur et des industriels à proximité des unités de valorisation énergétique
- Réglementation sur les unités d'incinération
- Intégration dans la commande publique d'acquisition de produits valorisables et intégrant des matières recyclées

## • Rôle des filières / entreprises:

- Développement de l'offre de produits et emballages valorisables
- Augmentation de l'usage de matières premières recyclées et de combustibles solides de récupération (CSR)
- Récupération des biodéchets
- Mise en place effective du tri 5 et 7 flux, tri et collecte des emballages en plastique

## • Rôle des citoyens :

- Tri des biodéchets (compost à domicile ou recours aux solutions collectives)
- Respecter les consignes de tri
- Privilégier (après la sobriété et le réemploi) les produits recyclables et intégrant des matières premières recyclées

# Levier : Captage de méthane dans les ISDND

## Enjeux, cible nationale et approche de territorialisation

### Description du levier

Définition : le levier porte sur l'augmentation du taux de captage et de valorisation du méthane dans les lieux de stockage de déchets (ISDND<sup>1</sup>)

Enjeu (2019) : les déchets organiques stockés dans les déchetteries finissent par se décomposer (dans une durée allant jusqu'à 30 ans selon leur composition) et émettent du méthane (CH<sub>4</sub>) puissant gaz à effet de serre. Ce méthane peut néanmoins être capté et valorisé en biogaz et produire de l'énergie.

Dans les ISDND en France :

- ~45% du méthane émis y est capté
- ~80% du méthane capté (biogaz) est effectivement valorisé

### Cible nationale et implications

Constat : après avoir baissé de 30% au début des années 2010, les émissions des ISDND sont stables depuis 2014.

Cible 2030 : **85% de taux de captage**

Solutions :

- Amélioration du captage des casiers de stockage existants
- Création de nouveaux casiers de stockage avec récupération et valorisation du méthane ?

### Clé de répartition territorialisation

*Régional et départemental*

Clé de répartition : Emissions de méthane dans le secteur des déchets

Source : CITEPA - [Lien](#)

# Levier : Captage de méthane dans les ISDND

## Rôle des acteurs et principales mesures existantes

### • Rôle des collectivités :

- Amélioration de la collecte et du tri des déchets fermentescibles
- Mise en place de captage dans les nouvelles ISDND

### • Rôle des filières / entreprises:

- Investissement dans la modernisation des ISDND
- Déploiement de solutions techniques innovantes pour détecter les éventuelles fuites et estimer les émissions fugitives et surfaciques des ISDND

### • Rôle de l'Etat:

- Contrôle strict des ISDND

### • Rôle des citoyens :

- Néant



**Mieux consommer**

**Les enjeux en région  
Bourgogne-Franche-  
Comté**



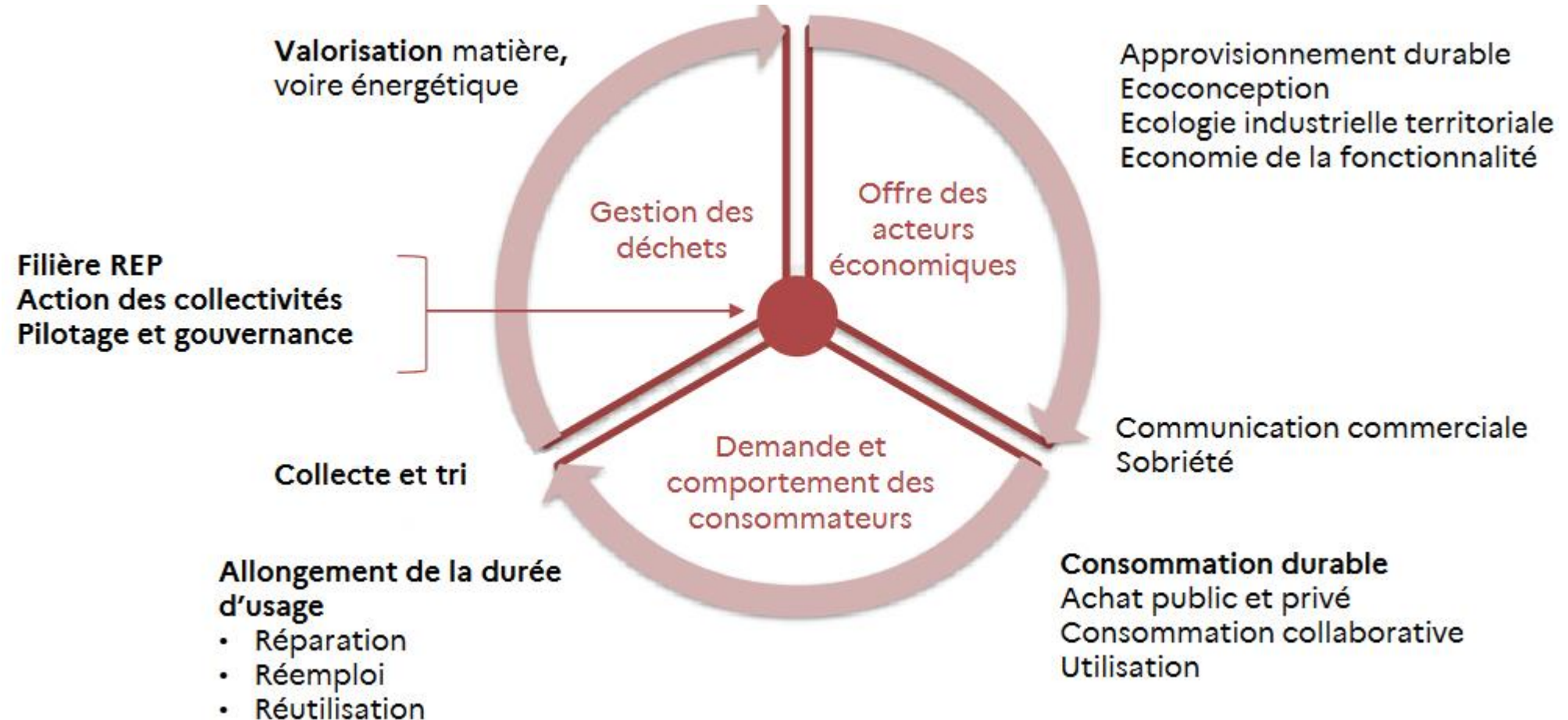
## Mieux consommer



### Objectifs

- encourager une consommation plus sobre et plus responsable,
- mieux informer le consommateur sur les impacts environnementaux de la consommation,
- intensifier les achats responsables des acteurs économiques et des administrations,
- produire moins de déchets et garantir une meilleure valorisation.

# Pivoter d'une économie linéaire vers une économie circulaire



# Constat régional sur les déchets

En BFC :  
**4,4 t/hab/an**  
en moyenne

Au niveau national :  
**5,1 t/hab/an**  
en moyenne

Gisement global  
des déchets  
en Bourgogne-  
Franche-Comté

## ASSAINISSEMENT

**46** **16**  
milliers de tonnes  
de matières  
sèches

(données 2017 - Les productions  
des boîtes de stations d'épuration en  
Bourgogne-Franche-Comté et leurs  
destinations - Données et analyses,  
Alterre Bourgogne-Franche-Comté)

## DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

(y compris déblais et gravats)



**1 529** **546**  
milliers de tonnes  
kg/hab.

(données 2019 - Enquête  
collecte 2020 ADEME)

## DÉCHETS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NON INERTES, NON DANGEREUX

**1 660** **594**  
milliers de tonnes  
(hors assimilés)

(données 2016 - Alterre Bourgogne-Franche-Comté,  
d'après Méthode harmonisée d'observation locale  
des déchets d'activités économiques  
de l'ADEME)

## DÉCHETS DU BTP

**8 878**  
milliers  
de tonnes

**3 146** kg/hab.

(estimation du gisement suivant  
le périmètre et les données du PRPGO)

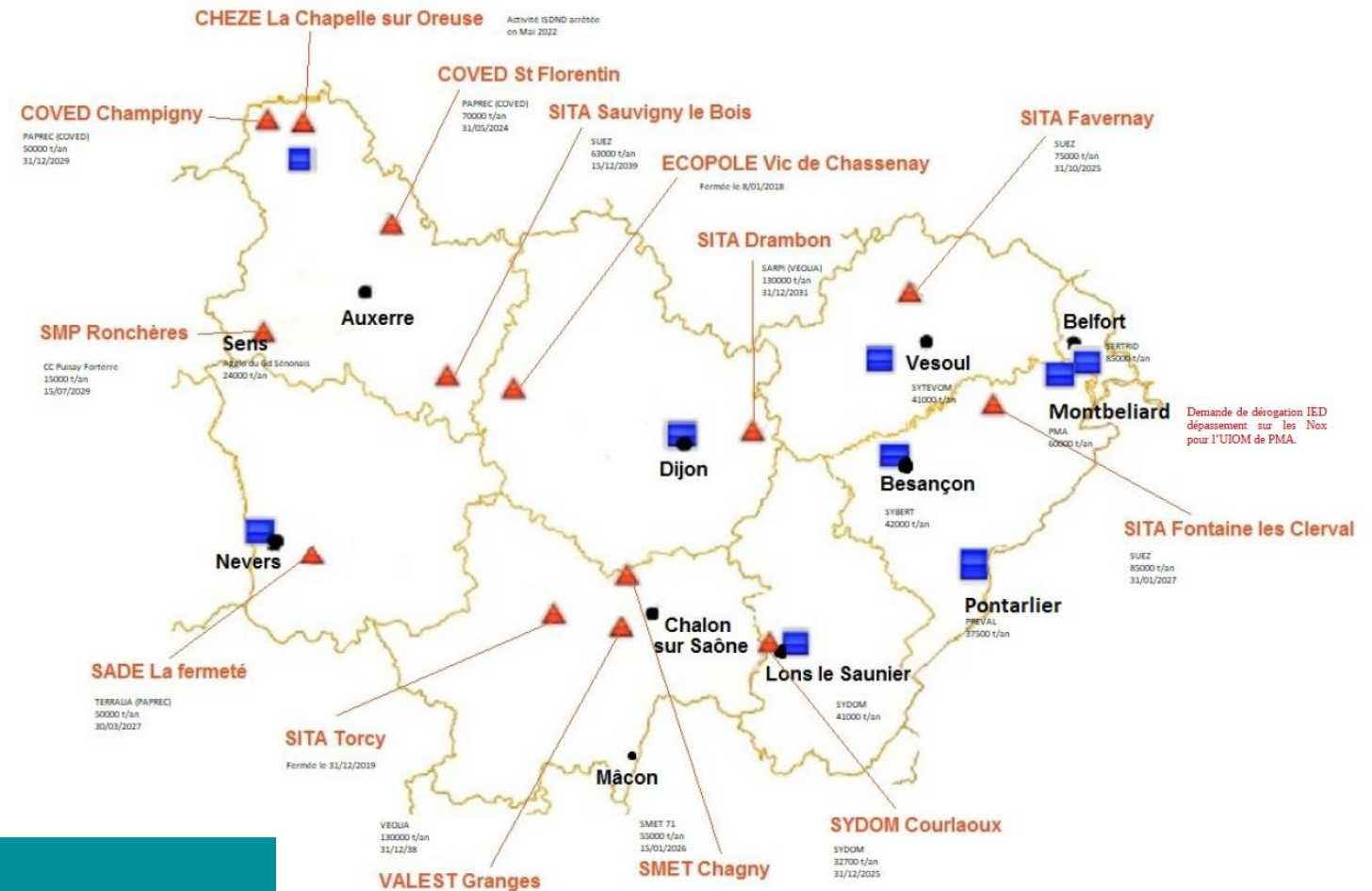
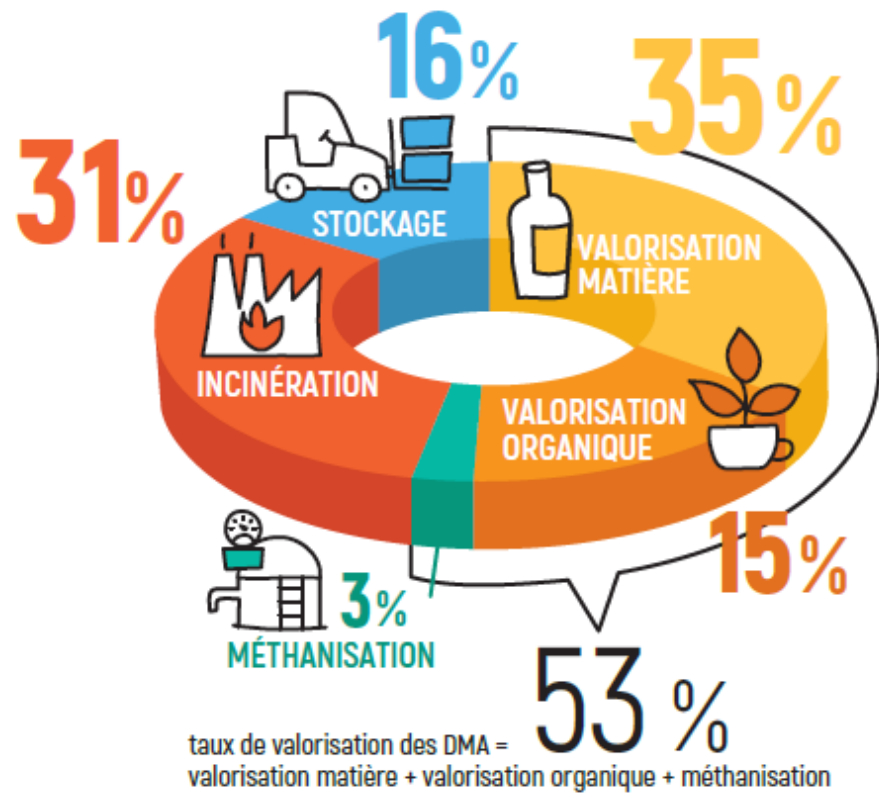


## DÉCHETS DANGEREUX

**247** **87**  
milliers de tonnes  
kg/hab.

(estimation du gisement suivant le périmètre  
et les données du PRPGO)

# Des solutions de traitement des déchets disparates selon les territoires



## Une dynamique lancée en BFC :

- Quantité de déchets enfouis :  
- 75 000 tonnes, soit - 9% entre 2010 et 2020
- Capacités d'enfouissement :  
- 30 % entre 2010 et 2020 (- 345 000 tonnes)

# Mieux consommer :

## Déclinaison des objectifs



-261 ktCO<sub>2</sub>

## 1 – Captage de méthane dans les ISDND

Réduire la quantité de déchets fermentescibles admis en décharge :

- lutte contre le gaspillage alimentaire,
- tri à la source, en particulier collecte des biodéchets.

Équiper les décharges d'installations de captage et de valorisation du biogaz :

- amélioration du taux de captage des casiers existants,
- création de nouveaux casiers équipés.

Aujourd'hui en BFC :

- 34 installations de compostage et 82 installations de méthanisation,
- tri à la source des biodéchets : 80% des collectivités engagées dans une démarche, étude de schéma directeur / déploiement,
- collecte séparative des biodéchets : 155 000 habitants desservis en 2023.

# Mieux consommer :

## Déclinaison des objectifs



-112 ktCO<sub>2</sub>

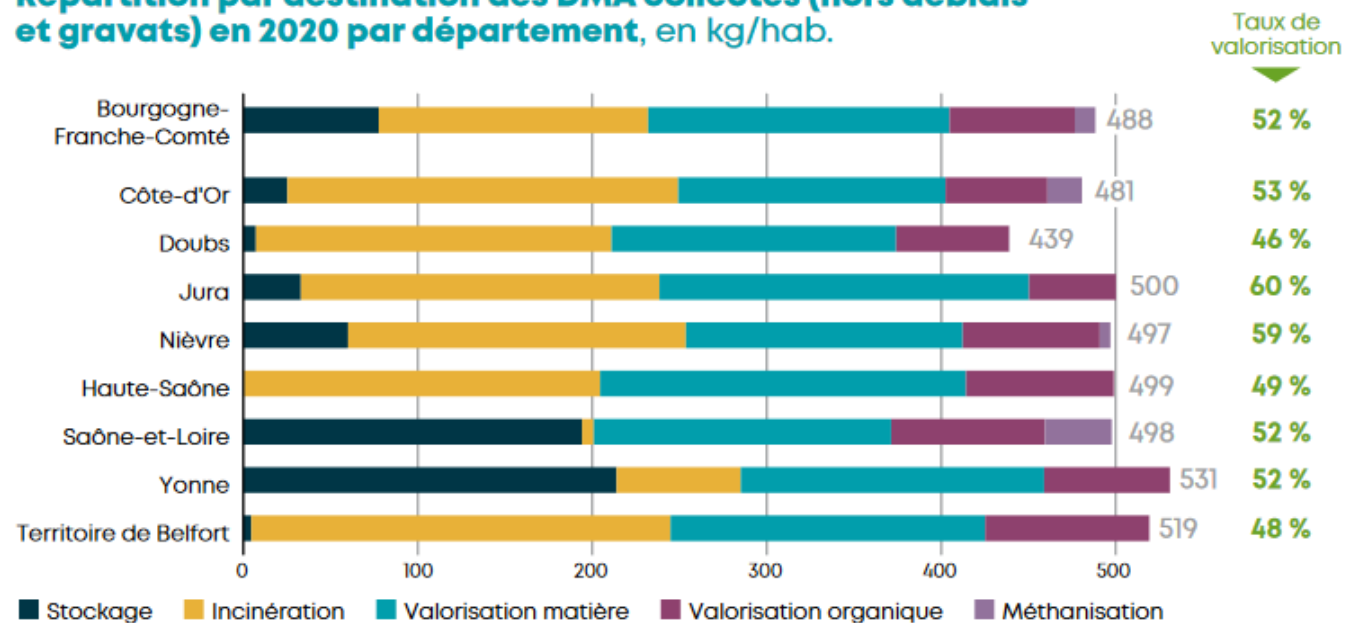
## 2 – Valorisation matière et énergétique des déchets

Augmenter de 20% la quantité de déchets valorisés (~65kg/hab/an) :

- meilleur tri et taux de collecte,
- installations de valorisation énergétique.

Prévenir la mise en décharge.

Répartition par destination des DMA collectés (hors déblais et gravats) en 2020 par département, en kg/hab.



# Mieux consommer :

## Déclinaison des objectifs

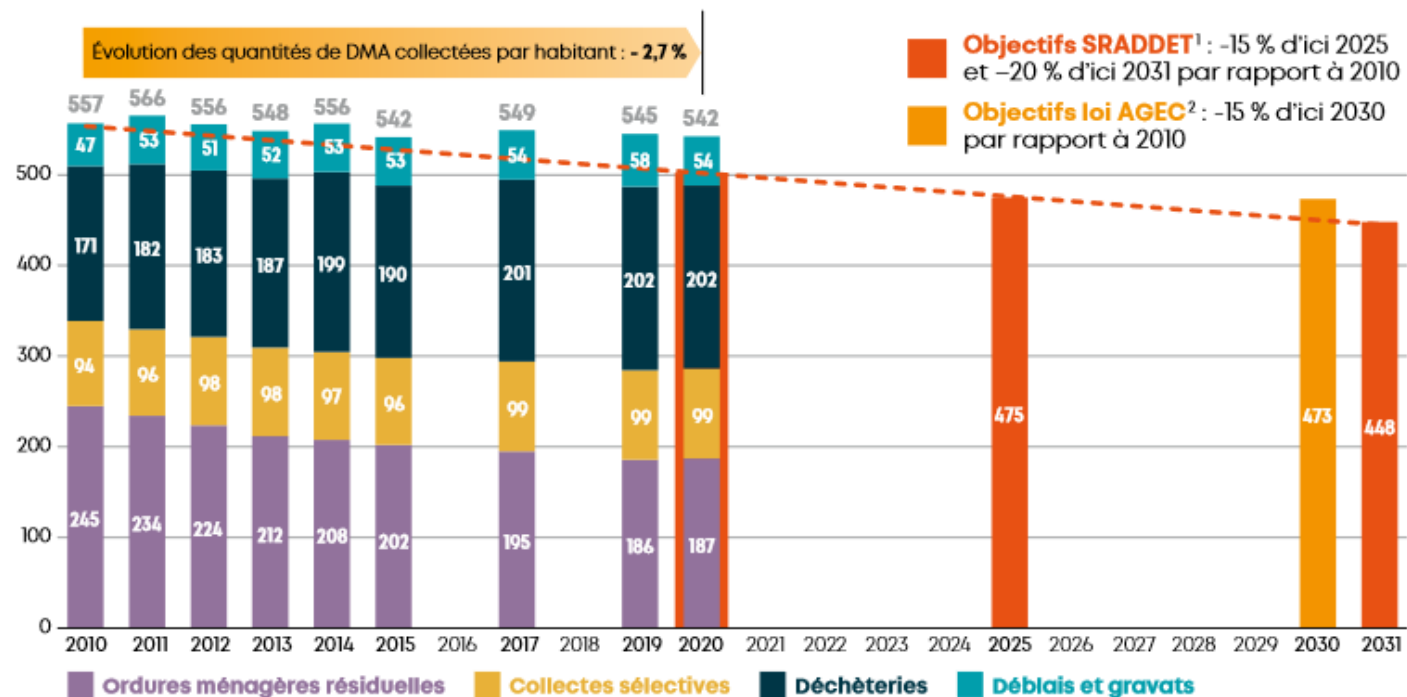


-24 ktCO<sub>2</sub>

## 3 – Sobriété matière des déchets

- allongement de la durée de vie des produits,
- réemploi (consignes),
- achats en vrac.

### Objectifs de réduction des quantités de DMA collectées par habitant (y compris déblais et gravats) en kg/hab.





## Mieux consommer :

Ce qui est déjà prévu  
aujourd'hui

### Ce qui est déjà dans la loi :

- obligation de tri à la source des biodéchets depuis 1/1/24,
- division par deux des déchets enfouis en 2025 par rapport à 2010.

### Ce qui est déjà prévu en BFC :

- limitation des capacités de stockage au niveau régional en incluant une dégressivité des volumes,
- généralisation de la tarification incitative pour 65% de la population en 2031,
- encadrement de la production des CSR\*,
- amélioration des performances de valorisation des UIOM\*\*,
- limitation de l'enfouissement des DMA\*\*\* à 10% de la quantité totale.

\* Combustibles solides de récupération

\*\* unité d'incinération d'ordures ménagères

\*\*\* déchets ménagers et assimilés

# Les filières REP

## Principe

La REP est basée sur le principe « **pollueur-payeur** » : les entreprises qui mettent sur le marché français des produits sont responsables de l'ensemble du **cycle de vie** de ces produits, de leur conception jusqu'à leur fin de vie. La REP transfère tout ou partie des coûts de gestion des déchets vers les metteurs sur le marché.

## Objectifs

1

**Prévenir la production de déchets** en fixant des objectifs renforcés sur l'écoconception, la réparation et le réemploi (**nouveauté Loi AGEC de 2020**)

2

**Inciter les metteurs sur le marché à éco-concevoir leurs produits**

3

**Développer et améliorer la collecte séparée, le recyclage et la valorisation**

## Fonctionnement

Le producteur peut assurer sa responsabilité en adhérant à un **éco-organisme** collectif, agréé par les pouvoirs publics ou en faisant agréer **son système individuel**.

20 filières  
en 2023

26 filières  
en 2025

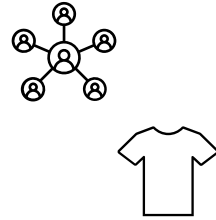
## Fonds Réemploi (Loi AGEC)

- **Objectif** : pérenniser et encourager le développement des opérations de réemploi et de réutilisation réalisées par les acteurs de l'ESS
- **Enveloppes** : Fixées par la Loi, a minima 5% des contributions perçues, allouées exclusivement aux acteurs ESS.

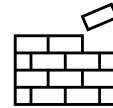
## Fonds Réparation (Loi AGEC)

- **Objectif** : Réduire le coût de la réparation hors garantie pour le consommateur pour augmenter le recours à la réparation
- **Enveloppes** : Fixées dans les cahiers des charges d'agrément et a minima « 10 % des coûts estimés de la réparation des produits ».

# Les initiatives sur le réemploi/réparation en BFC



Piloté et financé par :



➔ Cartographie, sensibilisation et animation, accompagner et fédérer les acteurs du territoire ...

# Mieux consommer :

## Les actions à mettre en œuvre

### Filières/entreprises

- nouvelles solutions de tri,
- amélioration de la qualité des stockages,
- mise en œuvre du tri 7 flux,
- éco-conception et innovation.

### Citoyens

- achats durables : vrac, réemploi,
- tri des biodéchets,
- tri des emballages,
- lutte contre le gaspillage alimentaire.

### État

- soutien financier,
- contrôle de l'application des lois :  
tri 7 flux des entreprises, tri des biodéchets,
- centres de tri des DAE : renforcement  
des normes relatives aux performances  
techniques des installations de tri des DAE.

### Collectivités

- installations de valorisation,
- tarification incitative,
- plan local de prévention des déchets,
- inciter aux comportements vertueux :  
achat en vrac, réemploi, réparation.

# Mieux consommer

## Témoignages

- Quelle vision des enjeux ?
- Quels freins à lever ?
- Quelles propositions concrètes ?

# Pour aller plus loin

## Echanges via le chat en ligne

RDV sur le site internet dédié

<https://www.cop-bfc-versdemain.fr/>

